

WEBINAIRE : Rupture conventionnelle dans la Fonction Publique

En Visio-conférence par TEAMS, de 10h00 à 12h00

A distance -
Synchrone

Objectifs

- Appréhender le champ d'application du dispositif
- Connaître et mettre en œuvre la procédure
- Échanger sur les pratiques au vu notamment de la jurisprudence naissante

Public Visé

Agent RH

✓ Pré Requis

Avoir des connaissances en Gestion statutaire, avoir suivi la formation "Initiation à la Gestion statutaire dans la FPT" ou justifier d'une expérience suffisante

Objectifs pédagogiques

Appréhender le champ d'application du dispositif de rupture conventionnelle
Connaître et mettre en œuvre la procédure
Échanger sur les pratiques au vu notamment de la jurisprudence naissante

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Etude de la jurisprudence naissante
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques du webinaire, à distance

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion
- La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe du webinaire, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré
- Ce webinaire constituant uniquement une session d'information, il ne sera pas procédé à un émargement, ni distribué d'attestation.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

La loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a introduit à compter du 1er janvier 2020 le **dispositif de rupture conventionnelle**, nouveau mécanisme de sortie de la fonction publique reposant sur l'accord de l'administration et de l'agent public.

Ouvert dans les trois versants de la fonction publique, ce dispositif constitue un **procédé expérimental de cessation de fonctions pour les fonctionnaires territoriaux** (jusqu'au 31 décembre 2025) et un **mode pérenne de rupture du contrat pour les agents contractuels de droit public recrutés sur un contrat à durée indéterminée**.

- Etapes de la procédure
- Indemnité spécifique de rupture conventionnelle
- Etude de la jurisprudence naissante
- Echanges sur la pratique territoriale au regard de la jurisprudence

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, Responsable Service Statuts-Rémunération d'un Centre de Gestion

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement



Durée

2.00 Heures

0.25 Jour

Effectif

De 4 à 100 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 190.00

Inter Adhérent (Par personne) : 180.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org